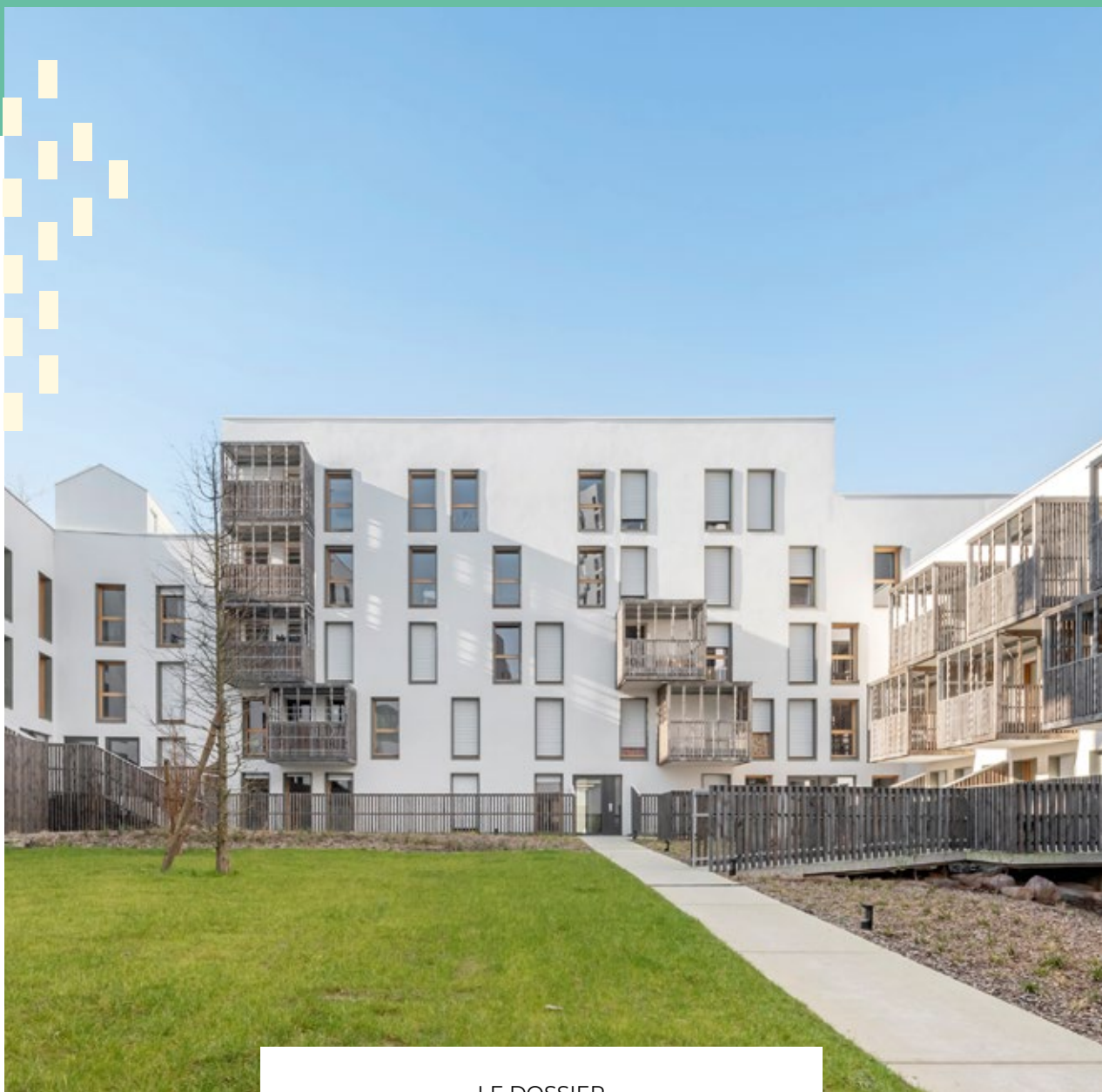


{ Plaisirs d'habiter !

Le magazine des locataires d'Archipel habitat


Archipel
Habitat
OPH DE RENNES METROPOLE

JUIN 2024 #55



LE DOSSIER



Zoom

QUE FAIRE
EN CAS DE DÉGÂT
DES EAUX ?

12

**PASSER
À L'ACTION :
NOTRE STRATÉGIE
BAS CARBONE**

7



Métier à la Une

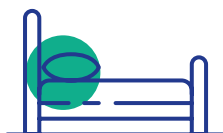
COORDONNATRICE
DE L'ANIMATION
SOCIALE

13

Votre avis nous intéresse !

Comme vous avez pu le constater, votre Plaisirs d'habiter a évolué. Nous aimerions recueillir vos avis sur ces changements et vos habitudes de lecture.

Pour répondre à ce très court questionnaire, merci de scanner ce QR Code :

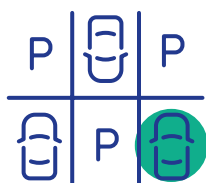


Un de mes enfants a quitté le foyer familial, laissant sa chambre vacante. Puis-je sous-louer cet espace à un étudiant ?

Non, la sous-location n'est pas autorisée dans le logement social. Si le départ de votre enfant est permanent et que vous souhaitez déménager vers un logement plus petit et plus abordable, n'hésitez pas prendre contact avec votre chargé de location pour explorer cette possibilité.

On vous répond !

VOUS SOUHAITEZ NOUS
POSER VOS QUESTIONS :
RDV SUR [ARCHIPEL-HABITAT.FR](https://www.archipel-habitat.fr)



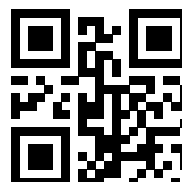
Je cherche à louer un emplacement de stationnement pour ma voiture. À qui dois-je m'adresser ?

Pour commencer, contactez votre agent de proximité pour vérifier la disponibilité d'un stationnement dans votre immeuble. Une fois votre choix arrêté, contactez le siège d'Archipel habitat en fournissant le numéro d'emplacement ou du garage souhaité afin de convenir des modalités et de signer un contrat de location.



Je veux quitter mon logement. Quelle est la durée du préavis requis ?

LE DÉLAI LÉGAL DE PRÉAVIS EST DE 3 MOIS, SAUF DANS LES COMMUNES DÉSIGNÉES COMME « ZONE TENDUE », OÙ IL EST RÉDUIT À 1 MOIS. D'ORES ET DÉJÀ, 16 COMMUNES DE RENNES MÉTROPOLÉ SONT CONCERNÉES.



Scannez le QR code pour consulter la liste des communes concernées

Vos contacts utiles

Agence Ouest

25 RUE DE GASCOGNE
35000 RENNES
TÉL. 02 99 33 90 87

N° URGENCE : 06 60 56 81 29

Agence Sud

4 PLACE DU BANAT
35200 RENNES
TÉL. 02 99 32 38 15

N° URGENCE : 06 60 56 81 73

Agence Nord et Centre

11A PLACE DU GROS CHÊNE
35700 RENNES
TÉL. 02 99 87 00 87

N° URGENCE : 06 60 56 80 61

Agence Pays de Rennes

25 RUE DE GASCOGNE
35000 RENNES
TÉL. 02 99 22 32 75

N° URGENCE : 06 60 56 81 29

Siège

ARCHIPEL HABITAT
3 PLACE DE LA COMMUNAUTÉ
CS 40805
35208 RENNES CEDEX 2
TÉL. 02 99 22 26 00

www.archipel-habitat.fr

Le numéro d'Archipel habitat Urgences est à votre disposition 365 jours/365. Il est à utiliser uniquement en cas de problème majeur, d'ordre technique, survenant en dehors des heures d'ouverture d'agence, dans votre logement ou dans votre immeuble. À la réception de l'appel, l'agent de proximité d'astreinte vous propose une assistance par téléphone et, en cas de besoin, prévient une entreprise d'astreinte pour intervenir. Ce service ne couvre que les problèmes techniques, inutile donc de l'utiliser pour d'autres situations. En cas d'incendie ou de fuite de gaz : il faut d'abord prévenir les pompiers par le 18 ou 112 puis contacter le numéro d'Archipel habitat.

Plaisirs d'habiter N°55 | Juin 2024 | Directeur de la publication : Antoine Rousseau | Rédactrice en chef : Yane Omnès | Rédaction : Arnaud Guillou | Conception et réalisation : Gulfstream Communication | Crédit photos : Luc Boegly, Gwenaël Saliou, S.Chalmeau | Tirage : 17000 exemplaires | Impression : Calligraphy Print.



2023

1^{ER} BILAN
CARBONE POUR
ARCHIPEL HABITAT

1

STRATÉGIE
BAS CARBONE AU PROFIT
DES LOCATAIRES



Depuis 2023, l'implication environnementale d'Archipel Habitat se traduit par une prise en compte systématique de notre empreinte carbone, tant dans la construction de nouveaux bâtiments que dans les interventions sur notre patrimoine existant. Cette stratégie, favorable pour l'environnement, vise à réduire notre impact sur le réchauffement climatique, dans l'intérêt premier de nos locataires. Nous privilégions la construction de bâtiments simples et économes en charges.

Alors que les coûts énergétiques semblent augmenter de manière constante, il est essentiel de rappeler que l'énergie la moins chère est celle nous n'utilisons pas. En rénovant et en construisant des logements économes en énergie, nous contribuons à réduire les émissions de CO² et à maîtriser les charges pour nos locataires.



Nicolas Decouvelaere,
Directeur du développement et du patrimoine d'Archipel habitat

C'ÉTAIT HIER



_ L'HERMITAGE

Un immeuble tout propre !

Comme chaque trimestre depuis 2019, l'équipe de Delphine Cousseau de Luca, responsable de proximité à l'agence Pays de Rennes, s'engage dans une opération de nettoyage approfondi dans nos immeubles. Aujourd'hui, au 11 impasse des Campanules à L'Hermitage, cinq agents de proximité, accompagnés du médiateur, ont pris en charge le brossage, le lavage et le décapage des sols des halls, de la dalle à l'entrée, du local à vélos et des gaines techniques. Cette initiative, très appréciée des locataires, leur offre l'occasion d'interagir directement avec l'équipe et d'échanger sur différents sujets.

6 AGENTS MOBILISÉS

_ QUARTIER GROS-CHÊNE

Le café du facteur

Tous les mois, autour d'un café offert par le centre social, ce rendez-vous au pied des tours constitue une occasion privilégiée de rencontrer les professionnels du quartier ainsi que les équipes d'Archipel habitat.

Malgré le déménagement du centre social à l'ESC Simone Iff, le café du facteur perdure. Début mars, les habitants ont pu faire connaissance avec Manon Lebon-Zerna, la nouvelle coordonnatrice de l'animation sociale (cf «Une journée avec» page 13).

Pour contacter Manon Lebon-Zerna :
06 60 56 80 31



C'EST POUR AUJOURD'HUI



_ QUARTIER GROS-CHÊNE

Succès pour le forum-emploi au PAM !

Plus de cent habitants ont répondu présents à la rencontre organisée par des organismes de formation et des entreprises du secteur du bâtiment, qui s'est déroulée au Pôle associatif de la Marbaudais courant mars.

Avec ou sans CV, les participants avaient la possibilité de se renseigner sur les possibilités de formation, d'alternance, ou de trouver des opportunités de recrutement en intérim ou directement auprès des entreprises. Cette initiative, soutenue par Archipel habitat, prend tout son sens dans le cadre des grands travaux en cours ou à venir à Maurepas et à Villejean, visant à favoriser l'emploi des personnes et un recrutement de proximité pour les entreprises.

Bon à savoir :

De nouvelles sessions auront lieu tout au long de l'année.



_ SAINT-JACQUES DE LA LANDE

Le bâtiment Octave inauguré

À proximité du métro b, à la Courrouze, 21 nouveaux logements locatifs ont été livrés à la fin de l'hiver. Idéalement situé à proximité des commerces, ce programme offre aux habitants un accès pratique aux locaux dédiés aux vélos et aux poussettes. Ce programme bénéficie de la certification NF Habitat HQE 9★ et du label E+C- niveau E2C1.



PLUS
D'INFORMATIONS

C'EST POUR DEMAIN



_ QUARTIER MAUREPAS

Des ateliers cinéma pour les habitants

Apprendre à réaliser un film, c'est possible !

À l'approche du festival du film documentaire Des Histoires, prévu du 28 au 31 mai, l'association Comptoir du Doc propose des ateliers pour apprendre à réaliser un film, en collaboration avec les habitants du quartier.

Sous la thématique du vélo, la réalisatrice Laëtitia Foligné explique : « *Nous organisons tout d'abord un atelier court du 8 au 12 avril, où nous réaliserons des portraits d'habitants en format de 3 minutes. Ensuite, lors d'un autre atelier réservé aux 16-30 ans et s'étendant sur 15 jours, nous créerons un film sur le thème À la recherche du vélo à Maurepas* ».

Ces productions seront diffusées à l'Agora du Clair des Tours et au PAM pendant toute la durée du festival, aux côtés d'autres documentaires également sélectionnés par les habitants.

Renseignements et inscriptions auprès de Laëtitia Foligné (06 69 12 83 25)

 comptoirduoc.org

Nous créerons un film sur le thème À la recherche du vélo à Maurepas.



_ QUARTIER GROS-CHÊNE

Une formation pour devenir Agent de proximité

La 6e session de l'école de la proximité débutera en septembre 2024.

« *Cette année, il s'agira d'une formation en alternance, note Anne-Laure Dagorn, chargée de mission ressources humaines. Ce contrat d'alternance, d'une durée de 12 mois, sera rémunéré par Archipel habitat.* »

Ouverte aux demandeurs d'emplois qui peuvent aussi être nos locataires, cette formation s'accompagne de vrais débouchés au sein même d'Archipel habitat.



DÉCOUVRIR
L'ÉCOLE
DE LA PROXIMITÉ

Plus d'informations auprès d'Anne-Laure Dagorn
(al.dagorn@archipel-habitat.fr,
02 99 22 27 95)

Réduire notre impact environnemental

Les émissions de gaz à effet de serre contribuent au réchauffement climatique : la construction et le chauffage des immeubles constituent des sources significatives de ces émissions. Toutefois, des solutions existent pour réduire cet impact, et Archipel habitat s'y implique de manière active. Une bonne nouvelle pour nos locataires, car cela se traduit également par une maîtrise des consommations énergétiques, et par conséquent, une maîtrise des charges.



L'ESSENTIEL

2023

C'EST L'ANNÉE DU PREMIER
BILAN CARBONE POUR
ARCHIPEL HABITAT

BIO-SOURCÉ

Des matériaux d'origine végétale comme le bois intègrent la construction de nouveaux logements.

**“ RÉHABILITER
DES TOURS, AU LIEU
DE LES DÉMOLIR
POUR RECONSTRUIRE
DES LOGEMENTS,
C'EST ÉCONOMISER
DU BÉTON ET LIMITER
LES ÉMISSIONS DE CO². ”**



La réduction d'émission de CO², un nouvel enjeu

« En 2023, Archipel habitat a réalisé son premier bilan carbone concernant son patrimoine et ses activités, explique Sandrine Cassan, cheffe de projet ingénierie du patrimoine. Deux leviers importants pour ont été identifiés pour réduire nos émissions de CO² : la construction de logements neufs à faible empreinte carbone et la transition vers des modes de chauffage et de production d'eau chaude plus écologiques pour nos bâtiments existants. »

Alors que nos nouveaux bâtiments étaient principalement construits en béton, ceux à venir intégreront des matériaux biosourcés, comme le bois. « Le processus de fabrication du béton, qui nécessite du sable, de l'eau et du ciment chauffé à très haute température, est très émetteur de CO². En revanche, le bois a la particularité de stocker le CO². » Bien que les structures resteront en béton pour assurer solidité et isolation phonique entre étages, les façades non porteuses pourront être réalisées en bois, apportant une nouvelle esthétique. Ces matériaux biosourcés seront également utilisés dans les isolants thermiques, issus du recyclage de fibres de bois ou de textiles.

Sandrine Cassan
Cheffe de projet
ingénierie du
patrimoine



Une grande partie de notre patrimoine est raccordé au réseau de chauffage urbain rennais, et seulement 1/3 de l'énergie nécessaire à son fonctionnement provient du gaz.

Le chauffage de l'eau évolue

Que ce soit pour alimenter les chauffages ou pour une utilisation dans la salle de bain, l'eau chaude est essentielle dans un logement. « Alors que nous installons principalement des chaudières à gaz, les nouveaux bâtiments livrés bénéficient désormais de pompes à chaleur électriques » indique Sandrine Cassan. Le principe : en récupérant des calories dans l'air ambiant, elles utilisent moins d'énergie qu'une chaudière à gaz. Etant électriques, elles ne produisent pas de gaz à effet de serre.

Et dans l'existant ?

Au fur et à mesure des travaux de rénovation, les équipements anciens tels que les chauffe-bains à gaz sont remplacés par des solutions plus performantes. L'isolation thermique est également renforcée (façades, toitures et combles, fenêtres...), une préoccupation que nous prenons en compte depuis longtemps et qui porte ses fruits. Moins de 1 % de nos logements sont classés F et G en termes de diagnostic de performance énergétique (DPE). En comparaison, ce chiffre s'élève à 7 % pour l'ensemble du parc social français et à 17 % pour l'ensemble du parc immobilier, privé inclus.



Les constructions neuves

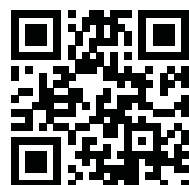
SABLONNIÈRE ET FLÂNERIE

ZAC de Guines

📍 Quartier Arsenal-Redon, Rennes

Inauguré en janvier 2024, ce programme incarne l'avenir des opérations de logements collectifs.

À la fois sobre en émissions de CO² avec ses façades en bois, il l'est également en termes de dépenses énergétiques pour ses habitants. Un exemple concret : la chaleur des eaux de douches est récupérée. Son niveau E3C2 atteint représente un standard équivalent aux seuils carbone et énergétiques que la nouvelle réglementation prévoit d'imposer à partir de 2025 pour la construction et 2028 pour l'énergie.



DÉCOUVRIR
LE PROJET



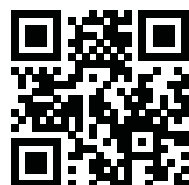
SOLAX

ZAC du Champ Botrel

📍 Acigné

Il s'agit d'un collectif certifié passif de 24 logements livré il y a quelques semaines. Son enveloppe est particulièrement renforcée, agissant comme une bouteille thermos, ce qui réduit au maximum les besoins en chauffage et limite ainsi la consommation d'énergie. Les pièces n'ont plus besoin de radiateurs car le chauffage est assuré par un système de ventilation double flux. De plus, les menuiseries extérieures sont en triple vitrage, et l'orientation plein sud du bâtiment maximise l'apport de chaleur naturelle.

EN SAVOIR PLUS

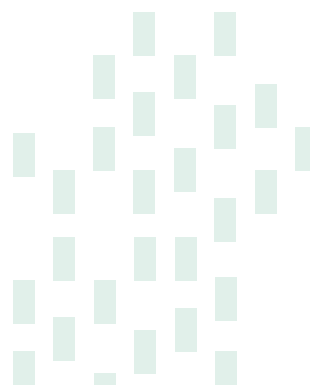


ÉLODÉE

📍 Le Rheu

Actuellement en chantier, ce collectif présente des façades combinant bois et béton.

Le bois sera visible en façade, mais son intégration à l'intérieur sera également significative. En conséquence, le bâtiment sera labellisé comme un bâtiment bio-sourcé, représentant ainsi un modèle en termes de réduction des émissions de CO² pour l'avenir.



CNL**Une priorité : la rénovation !**

Archipel Habitat doit faire de la rénovation énergétique sa priorité au même titre que la construction neuve. Le logement est responsable de 20 % des gaz à effet de serre mais aussi des inégalités sociales face à la précarité énergétique. S'il y a peu de passoires thermiques dans le parc d'Archipel habitat : 4.6 % contre 17 % au niveau national, tout n'est pas encore mis en place pour réduire l'impact financier sur les locataires, encore 29% de logements en DPE E. La CNL invite le parc social à engager rapidement les travaux.

* Chiffre comptabilisant les étiquettes E, F et G.



Virginie MAURON
02 99 22 20 50
Cnl35malmoie@orange.fr



Michel Guérin
06 70 54 72 05
dal35@droitaulogement.org
<http://dal35.free.fr/>

DAL 35

Les dernières déclarations du ministre du logement sur les « riches » qui habitent en HLM, la modification de la loi SRU (obligation d'atteindre 25% de HLM) et la criminalisation des pauvres qui ne peuvent pas payer leur loyer nous obligent à être vigilants concernant le logement social. Il faut aussi s'alarmer du manque de fonds pour la construction de HLM dû à la fin de l'aide à la pierre et les ponctions chez les bailleurs sociaux. Nous devons nous organiser pour défendre nos foyers.

Parole aux associations de locataires

**CLCV**

Un service de médiation nocturne existe à Rennes depuis 1994. Il a pour objectif d'assurer la tranquillité des habitants. En particulier ceux qui souffrent de situations perturbantes ou de troubles liés à la santé ou à la solitude. Les locataires des organismes HLM habitant dans un quartier prioritaire peuvent solliciter l'intervention de ce service Nocturne. Dans le cadre du renouvellement du contrat de médiation entre la ville de Rennes et les bailleurs sociaux, la CLCV a organisé une enquête. Nous constatons que les locataires qui ont fait appel à ce service en sont globalement satisfaits mais ne souhaitent pas en porter la charge financière dans le loyer et dans les charges locatives. Pour assurer la sécurité de ces habitations et la prévention par la médiation, la CLCV souhaite que ce service soit financé par l'Etat.



Colette PIERSON
02 99 14 23 23
rennes@clcv.org
<https://rennes.clcv.org/>



Pascal BORNAIS
02 99 79 44 47
indecosa35@orange.fr

Indecosa

Veiller à avoir un habitat ayant une empreinte carbone la moindre possible dans le futur est très bien, mais veiller à avoir des logements sains maintenant, c'est encore mieux.

Les infiltrations d'eau (eau pluviale ou eau usée) dans un logement est une galère qui dure et perdure parfois plusieurs semaines voire mois et qui épuise les locataires tant la résolution est longue avec un diagnostic technique trop complexe.

L'eau partout à la moindre averse, les eaux propres, les eaux nauséabondes qui apparaissent, les moisissures. C'est insupportable pour les gens qui les subissent.

LES TRAVAUX PRÉVUS PAR ARCHIPEL HABITAT

Zoom sur les travaux en cours ou à venir cet été dans vos quartiers et vos communes !



- Aménagement extérieur
- Parties communes et sécurité

ENTRETIEN ET TRAVAUX

SUR RENNES

VILLEJEAN :

● Ravalement des façades et remplacement des bardages en pignon :
Villejean B - Artois/Churchill/Flandre

CENTRE-VILLE :

● Remplacement interphone et contrôle d'accès :
Champ Dolent

● Remplacement des garde-corps :
20 et 22 rue Papu

BOURG-L'EVÊQUE :

● Remplacement du contrôle d'accès :
*5 rue Louis Guilloux ;
2 à 4 bis rue de Lorient*

MAUREPAS :

● Remplacement du contrôle d'accès :
6 et 8 rue Georges Lechartier

LONGS-CHAMPS :

● Aménagement terrasse RdC :
Square Pedro Florès

LE BLOSNE :

● Rénovation des halls :
*3 place de Prague et
1 et 2 rue de la Volga*

SUR D'AUTRES COMMUNES

CORPS-NUDS :

● Fermeture de la cage d'escalier :
33 bd F. Mitterand à Corps-Nuds



UNE SEMAINE AVEC MANON LEBON-ZERNA

COORDONNATRICE DE L'ANIMATION SOCIALE

Vous avez un projet ou une idée pour améliorer le vivre-ensemble et les relations entre voisins ? Vous pouvez contacter Manon qui vous aidera dans sa réalisation. Pour mieux comprendre son rôle, voici un aperçu de sa semaine de travail :

Mardi matin

Manon se trouve au pied des tours de Brno, dans le quartier de Maurepas. Un café du facteur est organisé par le centre social et elle profite de cette occasion pour se présenter auprès des habitants présents qui sont venus échanger avec les équipes d'Archipel habitat et les professionnels du quartier.



Toutes les idées m'intéressent ! Les locataires peuvent me contacter via leur agent de proximité ou directement sur mon téléphone 📞

**Pour contacter
Manon Lebon-Zerna :**
06 60 56 80 31

Mercredi après-midi

Direction le square Quentin pour faire un point avec les habitants et les agents de proximité sur le jardin partagé. Son objectif : mettre en place des actions visant à mobiliser à nouveau les jardiniers amateurs et à évaluer la possibilité d'allouer un budget pour l'achat de matériel.



Jeudi matin

En visite sur le chantier de réhabilitation du Grand Bleu, à Cleunay. L'association Maksim'art va travailler avec les habitants pour réaliser des mosaïques qui seront installées dans les nouveaux halls d'entrée. Manon apporte un soutien technique et financier au projet des habitants.



COMMENT ON CONSTRUIT UN NOUVEAU BÂTIMENT ?

1

Une nouvelle opération est décidée

Archipel habitat désigne une équipe de maîtrise d'œuvre composée d'un architecte, d'un thermicien, d'un bureau d'études structure, d'un acousticien...

Ensemble, ils vont concevoir un bâtiment répondant aux attentes de la collectivité.



2

Le guide d'aide à la conception

est un ouvrage de référence réalisé par tous les services d'Archipel habitat et basé sur les retours d'expérience des locataires. Il est utilisé par l'architecte pour concevoir le nouveau bâtiment afin de répondre au mieux aux attentes des locataires.



3

Un permis de construire est déposé

L'architecte détaille avec précision ses ouvrages sur un plan précis, ce qui permet de lancer la consultation des entreprises. Une commission d'appel d'offres attribue les marchés, puis le chantier démarre pour une durée de 18 à 24 mois.



4

Le bâtiment est livré à l'agence

Cette dernière accueille les locataires et leur remet les clés, avec un accompagnement personnalisé. Une enquête de satisfaction est envoyée aux locataires pour recueillir leurs retours, qui enrichiront le guide d'aide à la conception.



5

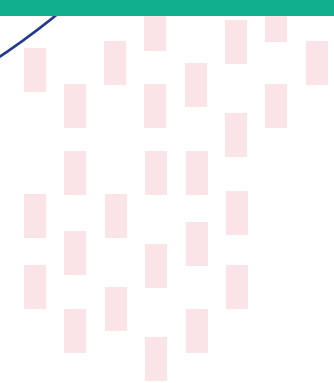
Un objectif de nouveaux logements

Chaque année, Archipel habitat construit en moyenne 300 nouveaux logements sociaux classiques, 50 logements sociaux intermédiaires PLS et 50 logements en accession sociale à la propriété.



Le saviez-vous ?

La loi relative à la Solidarité et au renouvellement urbain (SRU) impose aux communes françaises de disposer d'un nombre minimum de logements sociaux, proportionnel à leur parc de résidences principales (25 % ou 20 %). En conséquence, de nouvelles opérations sont lancées régulièrement pour atteindre ces objectifs, voire les dépasser dans certaines communes (Rennes et Saint-Jacques-de-la-Lande sont au-dessus des 30 %).



26
BONNES
RAISONS DE
(RE)DÉCOUVRIR
MAUREPAS
2016-2026

A

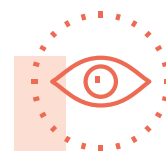
COMME

appartement
confortable
et lumineux

QUARTIER MAUREPAS - RENNES
21 APPARTEMENTS, DU T2 AU T4
à partir de 89 500 €

Au coeur d'un quartier en plein renouveau,
devenez propriétaire à un coût accessible
et en toute sécurité grâce au bail réel
solidaire (BRS).

Renseignements et réservations :
www.archipel-habitat.fr



DÉCOUVRIR
LE PROJET
EN 3D EN
SCANNANT
LE QR CODE



Archipel
habitat
OPH DE RENNES METROPOLE

DONNER DU SENS
AU MOT LOGER



L'objectif est d'apprendre à grandir et à vivre avec les différences de l'autre.

SARAH ET CYRIL À LA DÉCOUVERTE DE LA VIE EN COLOCATION

Étudiants à Rennes, tous deux sont porteurs de troubles du spectre autistique. Malgré leur handicap, ils partagent l'expérience de la colocation avec deux autres étudiants sans handicap.

La salle à manger est calme en cette fin d'après-midi, dans l'appartement situé quartier Via Silva à Cesson-Sévigné.

Assis sur un fauteuil, Cyril, 23 ans, originaire de l'Essonne, commence la conversation en expliquant posément son parcours scolaire :

« Je suis en 4ème année d'étude d'animation de cinéma 3D dans une école située non loin d'ici », déclare-t'il. Une passion qu'il cultive depuis le début de son adolescence dont il espère faire son futur métier.

À côté de lui, Sarah, 19 ans, a quitté l'Aube et la région Grand-Est pour suivre des études de biologie à l'Université de Rennes à Beaulieu où elle a entamé sa première année de licence.

Une colocation adaptée

« Je vivais seul dans un petit appartement de 22 m² jusqu'à maintenant, explique Cyril. J'ai souhaité déménager pour

me rapprocher de mon école, dans ce quartier de l'Est de Rennes et éviter d'avoir à prendre le bus, mais également partager du temps avec d'autres locataires. » L'envie de Sarah était assez proche, découvrir la vie en collectif. « L'objectif est d'apprendre à grandir et à vivre avec les différences de l'autre. Des personnes avec handicap peuvent en effet apprendre des personnes sans handicap, mais la réciproque est également vraie », explique-t-elle. Son choix s'est porté spécifiquement sur une colocation de jeunes inclusive comme celle-ci, où certaines conditions sont connues et respectées pour tenir compte de son handicap.

La vie en colocation

C'est grâce à l'association La Maison en Ville que Sarah et sa maman ont découvert ce type de colocation pour la première fois. Comme Cyril, elle est entrée dans l'appartement tout neuf en septembre 2023.

Ils partagent l'espace avec Martin et Prosper, les deux autres habitants de l'appartement, respectivement en études d'ingénieur à Centrale Supélec et en architecture. « Martin s'est inscrit dans une chorale rennaise à l'église Saint-Melaine, indique Cyril. Avec Sarah, nous avons décidé de le rejoindre pour voir à quoi cela ressemblait. Ça nous a plu et nous nous sommes inscrits ! » Cinéma, concert, ils tentent aussi d'autres sorties ensemble. Sarah conclut en expliquant les conditions nécessaires au bon déroulement du projet : « La colocation me permet d'observer et de comprendre des fonctionnements différents des miens et d'apprendre à m'adapter. C'est une expérience positive, mais cela dépend des personnes. Il faut se sentir prêt et comprendre ce que cela implique de vivre ensemble, pour éviter les désillusions ou les mauvaises surprises. »